

Fisheries and Oceans Canada / Pêches et Océans Canada
ADDENDUM TWO / ADDENDUM DUEX
October 26, 2020 / 26 octobre 2020
F5211-210003

Standing Offer: Provision of Scientific and Technical Advisory Services on Matters Related to Environmental Incidents, Response Measures and Emerging Technologies / Offre à commandes : Prestation de services consultatifs scientifiques et techniques sur des questions liées aux incidents et aux effets des facteurs de stress sur les espèces et les milieux aquatiques

English

Question #1

The RFP does not list any requirements that limit the RFP to firms within Canada. Can you confirm there is no limitation or penalty for non-Canadian firms (e.g. US or EU based firms)? Is there any limitation on the locations of named resources. For example is there any prohibition or penalty for including a mix of resources from the US, UK, EU, AUS or any other jurisdiction?

Response #1

Correct, international companies are welcome to submit a bid and there are no constraints associated with the locations of named resources. Bidders should be prepared to work with a Canadian client, in one of our official languages and within our National time zones.

Question #2

The RFP does not reference any limits on liability to the contractor but the link to general contracting terms indicates that a contractor can propose substituting the standard no-limit on liability to the contractor for a specific limit (example language is provided in the explanation of the general terms). If a contractor wished to propose a limit on liability, should that be included in the proposal response or would that be negotiated for individual call-ups?

Response #2

This would typically be confirmed at the time of an individual call-up; however, if there are particular limitations we should be aware of (for awareness) we would encourage you to include them in the bid submission. These will not be used to exclude a potential bidder but will provide additional transparency.

Question #3

If work was conducted on behalf of a confidential client can we exclude the client name, contact information, and project value from the project summary? If not are there other provisions to maintain confidentiality?

Response #3

The client name and contact information can be excluded for confidential clients; however, an estimated dollar value for the efforts should still be included. There is an expectation that this information exemption will be applied with good judgement and not all project summaries will be blanketed as "confidential"

Question #4

In Section II: Financial Offer of the RFSO (Section 3.1 Offer Preparation Instructions), it indicates that Offerors must submit their financial offer in accordance with the "Annex B, Basis of Payment". However, for Annex B it is unclear how to calculate the Total Per Hour Rate For Evaluation Purposes. Should the Total Per Hour Rate for each Proposed Resource Category be an average of the 5 years or a total amount (i.e. sum) for the 5 years? Similarly, should the Total Per Hour Rate used For Evaluation Purposes be a sum of the Total Per Hour Rate for the two Proposed Resource Categories or an average?

Response #4

The total amount will be used for the purposes of the evaluation. The individual hourly rates will be added together for the 5 years, getting the "Total per hour rate". Then the Senior and Intermediate totals will be added, getting the total for evaluation purposes.

Question #5

As part of Question 4., please confirm that an Annex B, Basis of Payment table should be provided for each Stream and that they may be provided in one Section II: Financial Bid.

Response #5

Annex B must be provided for **each** Stream, independently and must be presented in separate Section II: Financial Bid submissions.

Question #6

Please confirm that one Section III: Certifications may be submitted to cover both Streams if both are responded to in the Section I: Technical Bid.

Response #6

To facilitate both the evaluation and award process, we are requesting that there be complete and independent submissions for **each** stream (Section I, II and III). We have distinct evaluation teams; it is possible that a bidder may have different teams between their 2 submissions (requiring different certification considerations); and it is possible a bidder will be successful in one stream but not another. We acknowledge and apologize for any additional and/or duplicative efforts on the part of the bidders but appreciate your understanding.

EXTRA

Please note that Corporate Mandatory Requirements Criteria (CM5) should be revised as follows:

“The Bidder must clearly identify which Standing Offer stream they are submitting their bid proposal for. ~~Bidder can submit their single proposal for either stream, or both, within the same application.~~”

Français

Question #1

La demande de propositions ne liste aucune exigence limitant la demande de propositions aux entreprises au Canada. Pouvez-vous confirmer qu'il n'y a pas de limitation ou de pénalité pour les entreprises non canadiennes (p. Ex. Les entreprises américaines ou européennes)? Y a-t-il des limitations sur les emplacements des ressources nommées. Par exemple, y a-t-il une interdiction ou une sanction pour inclure un mélange de ressources des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'UE, de l'Australie ou de toute autre juridiction?

Réponse #1

Correct, les entreprises internationales sont invitées à soumettre une offre et il n'y a aucune contrainte associée à l'emplacement des ressources nommées.
Les soumissionnaires doivent être prêts à travailler avec un client canadien, dans l'une de nos langues officielles et dans nos fuseaux horaires nationaux.

Question #2

La demande de proposition ne fait référence à aucune limite de responsabilité envers l'entrepreneur, mais le lien vers les conditions générales du contrat indique qu'un entrepreneur peut proposer de remplacer la norme sans limite de responsabilité envers l'entrepreneur par une limite spécifique (un exemple de langage est fourni dans l'explication de la Conditions générales). Si un entrepreneur souhaitait proposer une limite de responsabilité, devrait-elle être incluse dans la réponse à la proposition ou est-ce que cela devrait être négocié pour les commandes individuelles?

Réponse #2

Cela serait généralement confirmé au moment d'une commande individuelle; cependant, s'il y a des limitations particulières dont nous devrions être conscients (à des fins de sensibilisation), nous vous encourageons à les inclure dans la soumission de l'offre. Ceux-ci ne seront pas utilisés pour exclure un soumissionnaire potentiel mais apporteront une transparence supplémentaire.

Question #3

Si le travail a été effectué pour le compte d'un client confidentiel, pouvons-nous exclure le nom du client, ses coordonnées et la valeur du projet dans le résumé du projet? Sinon, existe-t-il d'autres dispositions pour maintenir la confidentialité?

Réponse #3

Le nom du client et les coordonnées peuvent être exclus pour les clients confidentiels; cependant, une estimation de la valeur monétaire des efforts devrait encore être incluse. On s'attend à ce que cette exemption d'information soit appliquée avec discernement et que tous les résumés de projets ne seront pas masqués comme «confidentiels»

Question #4

Dans la section II: Offre financière de la DOC (section 3.1 Instructions pour la préparation des offres), il est indiqué que les offrants doivent présenter leur offre financière conformément à l'«Annexe B, Base de paiement». Cependant, pour l'annexe B, on ne sait pas comment calculer le taux horaire pour l'évaluation. Le taux horaire total pour chaque catégorie de ressources proposée devrait-il être une moyenne des 5 ans ou un montant total (c.-à-d. Somme) pour les 5 ans? De même, le taux horaire total utilisé aux fins de l'évaluation devrait-il être une somme du taux horaire total pour les deux catégories de ressources proposées ou une moyenne?

Réponse #4

Le montant total sera utilisé aux fins de l'évaluation. Les taux horaires individuels seront additionnés pour les 5 ans, obtenant le «taux horaire total». Ensuite, les totaux Senior et Intermédiaire seront ajoutés, obtenant le total pour l'évaluation.

Question #5

Dans le cadre de la question 4., veuillez confirmer qu'une annexe B, tableau des bases de paiement doit être fournie pour chaque volet et qu'elle peut être fournie dans une seule section II: soumission financière.

Réponse #5

L'annexe B doit être fournie pour **chaque** volet, indépendamment et doit être présentée dans une soumission distincte de la section II: Soumission financière.

Question #6

Veuillez confirmer qu'une Section III: Attestations peut être soumise pour couvrir les deux volets si les deux sont répondus dans la Section I: Soumission technique.

Réponse #6

Afin de faciliter le processus d'évaluation et d'attribution, nous demandons qu'il y ait des soumissions complètes et indépendantes pour **chaque** volet (sections I, II et III). Nous avons des équipes d'évaluation distinctes; il est possible qu'un soumissionnaire ait des équipes différentes entre ses 2 soumissions (nécessitant des considérations de certification différentes); et il est possible qu'un soumissionnaire réussisse dans un volet mais pas dans l'autre. Nous reconnaissons et nous nous excusons pour tout effort supplémentaire et / ou redondant de la part des soumissionnaires, mais vous remercions de votre compréhension.

SUPPLEMENTAIRE

Veuillez noter que le critère obligatoire pour les entreprises (OE5) devrait être révisé comme suit :

«Le soumissionnaire doit clairement indiquer le volet de l'offre à commandes pour lequel il soumet sa proposition. ~~Le soumissionnaire peut présenter une proposition unique pour l'un ou l'autre des volets, ou les deux, dans le cadre d'une même demande.~~ »